

DOSSIER PEDAGOGIQUE

FORMATION QUALIFIANTE DE

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

2020-2021



➤ Qu'est-ce qu'un-e conseiller-ère conjugal-e et familial-e (CCF) ?

- Le-a conseiller-ère conjugal-e et familial-e **exerce** auprès des publics jeunes, des femmes, des couples et des familles, des activités d'informations, de consultations et de conseils dans les domaines liés : à la sexualité, aux grossesses non prévues, aux infections sexuellement transmissibles (dépistage, suivi et traitement), aux discriminations et aux violences (de couple, sexuelles, sexistes, ...), aux problèmes relationnels dans le couple et/ou dans la famille.
- Il/elle anime des groupes d'informations et de paroles et reçoit tout public en entretien individuel.
- Le-a conseiller-ère conjugal-e et familial-e est amené-e à participer, en réseau, à des activités de développement : élaboration, mise en œuvre et évaluation de projets.
- Ce métier s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé et de l'approche globale des personnes en matière d'éducation à la sexualité.

2

➤ Objectifs pédagogiques de la formation :

Cette formation a pour principal objectif de permettre aux stagiaires d'exercer une fonction d'aide appuyée sur leurs compétences d'écoute et d'accompagnement des personnes dans les dimensions affectives, relationnelles et sociales :

- Acquérir une connaissance théorique et pratique de « l'entretien d'aide », individuel ou en groupe, de la communication bienveillante et de la posture de médiation dans l'accueil des couples (« hors violences »),
- Acquérir les connaissances générales concernant le développement psychoaffectif, sexuel et social,
- Maîtriser les connaissances, pratiques et enjeux liés au désir/non désir de grossesse, aux IST/VIH, la question des violences associées au genre, au couple et à la famille,
- Acquérir et développer un savoir-faire en matière d'accueil, d'orientation, d'animation et d'information auprès de différents publics,
- Travailler la prévention, l'accueil et l'accompagnement des violences associées au genre, au couple, à la famille,
- Comprendre la démarche de prévention et de projet. Acquérir les outils de construction, de rédaction, de mise en œuvre et d'évaluation d'une action,
- Favoriser le travail en équipe et en réseau.

➤ Champs d'intervention d'un-e conseiller-ère conjugal-e et familial-e (CCF) :

- Les activités développées dans le cadre du conseil conjugal et familial peuvent être destinées autant à **une personne, un couple, un groupe, une famille, des professionnel-le-s.**
- Elles peuvent être exercées en **centre de planification, en centre d'orthogénie, en structure associative ou institutionnelle** proposant de l'accueil, de l'information, de



l'animation et/ou de l'accompagnement dans les domaines liés aux champs de compétences du conseil conjugal et familial, **en libéral** :

- L'animation de groupes d'information et de paroles
- La conduite d'entretiens dans le cadre de la relation d'aide, sont des éléments essentiels de la pratique du conseil conjugal et familial.
- L'écoute mobilisée dans l'exercice du conseil conjugal et familial ne relève pas de l'expertise, ni d'une approche psychanalytique ; son objectif premier est de permettre à la personne de situer sa problématique, son contexte, renforcer sa place en tant que sujet afin qu'elle initie des choix adaptés à sa situation.

➤ **Démarche pédagogique de l'association le Planning Familial 974 :**

- Les principes **de l'éducation populaire** sous-tendent la démarche pédagogique que propose notre structure en formation et autres activités.
Cette approche requiert de la part des stagiaires un fort degré d'implication dans les apprentissages puisqu'elle **s'appuie sur les savoirs du groupe et s'inscrit dans une démarche d'auto-évaluation permanente.**
- L'alternance entre élaboration collective, apports théoriques, mises en situation et analyse de la pratique est la méthodologie utilisée et privilégiée dans les formations proposées par le Planning Familial.
- Notre structure est **organisme de formation depuis 2014** ; elle fonde son activité de formation dans l'objectif de développer l'autonomie des personnes et se construit en fonction des besoins de chaque groupe.
- **Le cadre de référence s'appuie sur :**
L'approche globale de la sexualité,
L'écoute de type counseling,
La démarche de réduction des risques en matière de prévention,
La démarche intégrée du genre dans le cadre de la lutte contre les inégalités, discriminations et violences, notamment liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre,
La remise en question des savoirs et des savoirs « préconstruits »,
L'approche démedicalisée des questions de sexualité.
- **Nous priorisons donc les méthodes qui :**
Permettent l'échange des savoirs et des expériences,
Privilégient les débats et les questionnements,
Favorisent l'implication personnelle, l'expression de soi et le travail sur les représentations.
- **Le Planning Familial est un lieu de formation initiale et continue où 7 salarié-e-s et bénévoles exercent la fonction de CCF.**
- Le Planning Familial 974 est **engagé dans la démarche qualité** pour certifier le professionnalisme de son organisme de formation : référencement « Datadock »,



attestation de conformité aux critères du décret qualité du pôle emploi et inscription au catalogue qualité de la Région Réunion.

➤ L'association départementale 974 du Planning Familial, son histoire :

- Mouvement féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial est un réseau associatif national, créé en 1956 sous le nom de « maternité heureuse » composé d'1 Confédération Nationale de 76 Associations départementales (AD) et 15 Fédérations Régionales (FR).
- Nos objectifs :
 - Prendre en compte toutes les sexualités
 - Accompagner dans le choix de la contraception
 - Ecouter et orienter pour une demande d'IVG
 - Promouvoir l'éducation à la sexualité
 - Dénoncer et combattre toutes les formes de violence et discriminations
 - Lutter contre le SIDA et les IST
 - Privilégier une maternité choisie

Ces orientations sont transversales aux différentes activités de l'association et guident le projet pédagogique de la formation.

- Dans la Région Océan Indien, le Planning Familial est présent à La Réunion (AD974) et à Mayotte (AD976).
- L'Association Départementale du Planning Familial 974 s'est créée le 9 juin 2006. C'est un **Établissement d'Information de Consultation et de Conseil Familial (EICCF)** agréé par la Préfecture de La Réunion pour une durée de 10 ans. Elle possède 2 permanences d'accueil des publics sur les communes de St Louis et de St Paul.
- Les activités de l'association départementale 974 du Planning Familial mobilisent une équipe de salarié-e-s et bénévoles dans les champs d'intervention suivants :
 - Sensibilisation, information, animation de groupes de jeunes et d'adultes (en établissements scolaires, E2C, missions locales, associations de quartiers, établissements sociaux et médico-sociaux, ...),
 - Mise en œuvre de programmes de prévention dans le champ du développement affectif et social (EVRAS¹, PRODAS²),
 - Accueil, information et orientation : physique, téléphonique, par courriel,
 - Accompagnement des personnes dans le cadre d'entretien de conseil conjugal et familial : individuel, couple, famille,

¹ Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle

² PROgramme de Développement Affectif et Social



- Dépistage par TROD VIH et VHC,
 - Formation de professionnel-le-s et personnes ressources à diverses thématiques (genre et santé sexuelle, éducation à la vie affective et sexuelle, PRODAS, handicaps et sexualités, conseil conjugal et familial, ...),
 - Implication de l'association dans une dynamique partenariale,
 - Elaboration, mise en œuvre et évaluation des projets,
 - Animation de la vie associative.
- Les stagiaires auront accès à une grande partie de ces activités dans le cadre de leur stage pratique, **le Planning Familial 974 étant un terrain de stage privilégié dont la variété des champs d'intervention regroupent les principaux axes de pratique du conseil conjugal et familial.**
- Les stagiaires de la formation bénéficieront d'un accès au centre de documentation de la confédération nationale du Planning Familial qui dispose d'un fond documentaire de plus de 24 000 références.
- **L'équipe pédagogique du Planning Familial 974** compte une dizaine de personnes salariées et bénévoles impliquées dans l'animation de ses formations dont:
- *Sandra Calteaux*, conseillère conjugale et familiale ; elle possède une expérience dans l'accompagnement et la formation de relais dans le champ de la prévention des violences,
 - *Françoise Desprairies*, conseillère conjugale et Familiale ; elle intervient principalement dans l'accompagnement et la formation de relais sur les thématiques liées à la santé sexuelle,
 - *Marie-Josée Léocadie*, conseillère conjugale et familiale elle intervient principalement dans l'accompagnement et la formation de relais sur les thématiques liées à la parentalité et l'adolescence,
 - *Nadège Naty* conseillère conjugale et familiale, elle possède une expérience dans l'accompagnement et la formation des personnes en matière de santé sexuelle et prévention des violences,
 - *Marie-Reine Rocheville*, conseillère conjugale et familiale, elle possède une expérience dans l'accompagnement et la formation de relais sur les thématiques liées à la santé sexuelle,
 - *Johanna Savriama*, conseillère conjugale et familiale, elle est référente du programme « handicap et alors », anime des groupes et assure des entretiens individuels dédiés,



- *Shanti Viracaoundin*, référente départementale du programme national « *Genre et Santé sexuelle* » et éducatrice spécialisée. Elle possède une expérience dans la formation de relais et l'accompagnement des professionnel-le-s au sein des réseaux et en interventions collectives,
- *Sandrine Hermance*, chargée de projets au Planning Familial 974, référente formatrice sur la thématique IST/VIH/Sida et éducatrice spécialisée, elle est responsable des interventions scolaires dans le cadre de l'éducation à la sexualité,
- *Elsa Heintz*, directrice du Planning Familial 974, titulaire du CAFDES, elle intervient en formation sur les thématiques handicaps et sexualités et méthodologie de projet. Elle coordonne la formation et en assure la cohérence administrative et pédagogique avec les conseillères conjugales et familiales.
- *Autres intervenant-e-s* : médecins, sage-femmes, psychologues,...
- **3 formatrices « fils rouges »** assureront l'accompagnement personnalisé des stagiaires, en veillant à leur parcours de progression durant la formation. Leur rôle est aussi de les accompagner dans le déroulement des stages pratiques et dans le suivi de leur mémoire professionnel.
- Au-delà des personnes mentionnées, c'est l'ensemble de l'équipe du Planning Familial 974 qui est investi dans le processus de formation des stagiaires ; notamment lors des stages pratiques où les salarié-e-s référent-e-s les accompagnent dans un positionnement professionnel adapté aux situations, lors des permanences d'écoute, d'actions collectives , ... afin de **leur permettre de développer leur capacité d'analyse de la pratique et l'appropriation des connaissances, vues en formation.**
- Lors des sessions de formation, Le Planning Familial 974 **mobilise son réseau partenarial** en qualité d'intervenant-e-s extérieur-e-s afin de partager leurs pratiques, expertises et expériences sur les thématiques abordées.

➤ A qui s'adresse cette formation ? Publics et prérequis :

- La formation de conseil conjugal et familial concerne :
 - les personnes professionnel-le-s et/ou bénévole-s des secteurs de l'action sociale et médico-sociale, de l'éducation ou de l'animation socioculturelle.
 - les personnes souhaitant exercer des activités d'écoute et d'accompagnement relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle.



Conformément à l'arrêté du 3 décembre 2010 qui l'encadre (JORF n°0286 du 10 décembre 2010) « la formation au conseil conjugal et familial est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation "Education à la vie" et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale».

➤ **Contenus pédagogiques et calendrier pour 1 stagiaire :**

- Démarrage de la formation le 24 février 2020 et fin de la formation le 13 octobre 2021.
- Les principes de l'écoute active (counseling), l'analyse des rapports sociaux de sexe, l'approche en termes de réduction des risques et la démarche d'éducation populaire sont des éléments transversaux de la formation proposée.

SESSIONS	DATES DE LA SESSION	THEMATIQUES DE LA SESSION	NOMBRE D'HEURES	DUREE DE LA SESSION (jours)
ANNEE 2020				
1	24 au 28 février	« Développer les connaissances spécifiques à la fonction de CCF : champ d'intervention et référentiel d'activité. » « Accueil, écoute active et relation d'aide .»	35	5
2	23 au 27 (matin) mars	« Normes et sexualités (représentations, données, enjeux, lois). »	32	4.5
3	20 au 23 avril	« Fondements théoriques des questions de genre. et égalité femme/homme dans l'éducation »	28	4
4	25 au 29 mai	« Etapes de développement psychoaffectif de l'enfant / l'adolescent-e construction de l'identité sexuelle et sexuée, de l'orientation sexuelle »	35	5
5	22 au 26 juin	« Anatomie-Contraception-IVG-Désir d'enfant, non désir d'enfant- Grossesse adolescente »	35	5
6	24 au 27 août	« Couple, famille et culture d'appartenance. Crises et conflits »	28	4



7	21 au 25 septembre	« Notion d'emprise. La violence de couple : caractéristiques, mécanisme, analyse de genre et accompagnement »	35	5
8	26 au 30 octobre	« Parentalité. Addictions. Conduite d'entretien et conduite d'animation de groupe »	35	5
9	23 au 27 novembre	« Violences à caractère sexuel ; notion de dépendance, de vulnérabilité, de consentement »	35	5
10	14 au 18 (matin) décembre	« Handicaps et sexualités ; dépendance et autonomie »	32	4.5
ANNEE 2021				
11	22 au 26 février	« Prévention des risques : IST/VIH/SIDA »	35	5
12	22 au 26 mars	« Communication écrite et orale. Méthodologie de projet. Mise en réseau et politique de santé publique »	35	5
13	19, 21 et 23 avril	3 jours de travail avec les référent-e-s / groupe	7h / groupe	3 j
SOUS TOTAL SESSIONS THEORIQUES			407 H	60 J
	11, 12, 13 octobre	3 jours de soutenances orales + entretiens individuels de fin de formation .	15h/ stagiaire	3 j
TOTAL GENERAL			422 H	63 J

- *Les calendrier et programme sont proposés sous réserve de modifications éventuelles compte tenu de la réforme en cours, du texte officiel qui encadre la formation CCF et de la disponibilité de certain-e-s intervenant-e-s.*

➤ Modalités et organisation de la formation :

○ L'inscription :

- Après réception du dossier de pré-inscription, **un entretien individuel** est proposé avec deux membres de la commission formation du Planning Familial 974 **au mois de septembre 2019**.



- L'inscription définitive est soumise à **validation par la commission**, à la **signature d'une convention de formation** et au **versement d'un acompte de 10 %** (n'incluant pas les frais d'inscription).
- o **La durée, les horaires et lieu de la formation :**
 - La formation se déroulera **du 24 février 2020 au 13 octobre 2021** sur la base de sessions théoriques mensuelles de 4 à 5 jours sur 13 mois suivi d'un temps de rédaction et de soutenance de l'écrit professionnel.
 - **Aux 422 heures théoriques s'ajoutent 100 heures de stages pratiques** à réaliser de manière échelonnée en dehors des regroupements (50 heures au sein de l'association Planning Familial et 50 heures au sein d'une autre structure).
Total 522 heures
 - Les objectifs des stages sont :
 - Observer et intégrer les réalités de terrain, le fonctionnement des institutions et des services,
 - Développer les connaissances autour des réseaux de professionnel-le-s,
 - Acquérir une posture professionnelle (attitudes, comportements...),
 - Acquérir des techniques de savoir-faire (information, écoute, communication...),
 - Maîtriser les techniques d'animation et de dynamique de groupe.
 - Afin de développer l'expérience du-de la futur-e professionnel-le, il est important de se rendre sur différents lieux, et se confronter aux différents publics :
 - Participer à l'accueil du public et à la prise de rendez-vous,
 - Se rendre dans différents services et lieux pour développer la connaissance du réseau (Education Nationale, structure spécialisée, association...).
 - Les 2 stages pratiques sont à réaliser en dehors des sessions théoriques **jusqu'en mai 2021**.
 - **Les horaires des sessions théoriques sont 8h30/12h30 et 13h15/16h15 ;** 45 minutes de pause sont prévues pour le déjeuner (non compris, mais possibilité d'apporter son repas ; matériel à disposition : frigo, micro-ondes, vaisselles, cafetière...).
 - La formation se déroulera dans l'ouest (**lieu à déterminer**)
 - **Nombre de stagiaires : au maximum 15**



- **Tarifs de la formation et modalités de prise en charge :**

- Les frais pédagogiques sont de **5 500 €** (devis sur demande)
- Les prises en charges par les OPCO sont possibles puisque notre organisme de formation est référencé DATADOCK (la mobilisation du CPF est soumise à un enregistrement de la qualification Conseil Conjugal et Familial au RNCP qui est en cours d'instruction ; cette démarche et les délais ne dépendent pas du Planning Familial 974).
- Pour les personnes qui régleront personnellement le coût de la formation, il est possible de mettre en place un échéancier personnalisé.
- **Les frais de dossiers d'un montant de 40 €uros** sont encaissés au moment de l'entretien individuel et sont à la charge de la personne et acquis à l'organisme de formation en cas de désistement.
- Un entretien individuel de mi-parcours sera proposé sur rendez-vous aux stagiaires avec l'équipe pédagogique **en septembre 2020**.
- **Les 3 rencontres prévues avec la personne référente du mémoire** auront lieu en dehors des regroupements théoriques.
- Tous les écrits de fin de formation devront être remis au plus tard le **23/08/2021** (mémoire + rapports et appréciations des 2 stages pratiques).

➤ **Validation de la formation :**

- **Le contrôle des compétences acquises et l'évaluation de l'aptitude au conseil conjugal et familial** sont réalisés par l'établissement de formation sur les bases suivantes :
 - Présence assidue en formation,
 - Rédaction de deux rapports de stage, assortis des appréciations des responsables des stages,
 - Travail de réflexion personnelle écrit (mémoire d'une quarantaine de pages),
 - Soutenance orale de l'écrit professionnel,
 - Entretien individuel final et bilan écrit de fin de formation.

La validation de la formation est réalisée par **un jury local et national** sur la base des contenus et des aspects pédagogiques des dossiers fournis, ainsi que sur l'évolution du-de la stagiaire au cours de la formation.

